

## Communiqué de presse

**Choix du contrat de groupement qui réalisera le projet du HUB Eurasanté, instrument majeur pour l'attractivité de la filière nutrition-santé régionale**

*Suite à l'appel d'offres lancé en août 2021, c'est le groupement BC Nord composé du cabinet d'architecte lillois MAES et des cabinets d'études BTC, EOOD et Kietudes qui a remporté le concours de conception-réalisation du bâtiment du HUB Eurasanté et de son usine-école associée. Le permis de construire a été déposé avec succès le 29 juin dernier ; son obtention permettra de pouvoir démarrer les travaux début février 2023 avec une date de livraison estimée à l'été 2024. Retour sur ce projet d'envergure pour le développement de la filière nutrition-santé régionale.*



Vue de l'intersection de la rue du Professeur Jules Driessens et de l'avenue Eugène Avinée

Vue depuis l'avenue Eugène Avinée

**Le Hub, bâtiment fédérateur des acteurs régionaux de la filière nutrition-santé régionale**

En tant que structure animatrice de cette grande et dynamique filière, le GIE Eurasanté a décidé de s'engager dans la construction d'un ensemble immobilier d'une surface totale d'environ 3600 m<sup>2</sup> SDO pour accueillir 2 entités complémentaires :

- Un HUB destiné à regrouper au sein d'un même ensemble les fonctions de valorisation de la filière, Incubateur de start-up, laboratoires de recherche et espaces événementiels pour l'ensemble de la filière
- Une Usine École destinée à accueillir un centre de formation pour les industries de la santé et du bien-être.

Sur une surface de 2600m<sup>2</sup>, le Hub permettra notamment de :

- Aider à l'émergence de start-ups, en hébergeant une trentaine de sociétés et en leur offrant un accompagnement au quotidien ;
- Être un moteur de création de nouveaux partenariats entre acteurs de la filière, en mettant à disposition des salles de réunions où pourront se dérouler les sessions de co-création mais également un espace événementiel ;
- Résoudre les problèmes de formation et recrutement des métiers des sites de production en proposant des espaces techniques adaptés à l'enseignement des différents métiers liés à la filière à travers l'implantation au sein du bâtiment de l'usine-école;

- Renforcer la visibilité et l'attractivité de la filière santé régionale sur la scène nationale et internationale à travers un showroom mettant en valeur les prototypes, les résultats de recherche et les projets innovants;
- Résoudre les problématiques de stationnement et d'hébergement en créant un lieu central ayant la capacité d'accueillir visiteurs et résidents du Parc.

### **Une préfiguration du projet du Hub Eurasanté déjà disponible pour les acteurs de la filière**

Disponible depuis avril 2022, le bâtiment XY, nommé ainsi en référence aux chromosomes, offre de nouveaux espaces aux acteurs de la filière ayant des besoins immobiliers mixtes entre bureaux, laboratoires (production, R&D) ou petits ateliers d'assemblage complémentaires aux espaces déjà existants du bâtiment du Bio-Incubateur. Cet espace immobilier est composé de 2 bâtiments de 3500m<sup>2</sup> en R+3 et est voisin direct du siège de l'EFS Hauts-de-France Normandie (rue Pierre Mauroy).

Eurasanté y loue une surface de 1666,63m<sup>2</sup> au sein du bâtiment F3A, qui s'inscrit déjà totalement dans la philosophie du bâtiment du Hub Eurasanté en l'attente de sa livraison en 2024. Il abrite en effet l'une des activités qui sera demain l'un des piliers du futur bâtiment totem de la filière, à savoir un espace de coworking à destination de toute la filière : start-ups, chercheur et porteurs de projets, partenaires de l'incubateur et conseils, investisseurs, mutuelles, intrapreneurs.... A cela s'ajoute un espace à la carte de bureaux privatifs et à temps partagés.

Parmi les locataires déjà installés dans le Bâtiment XY, citons 3 acteurs emblématiques: les start-ups JAPET et BRAINDEX, ainsi que le Groupe IMT (Institut des métiers et des technologies des industries pharmaceutiques et cosmétiques). Ce dernier y implantera en effet son activité de formation des salariés et demandeurs d'emploi aux métiers des sites de production pharmaceutique et biotechnologiques en région, en attendant la livraison du bâtiment de l'usine-école jouxtant le Hub.

Eurasanté a accompagné ces entreprises dans leur installation, tout comme il est possible de le faire à l'échelle du Parc : d'abord dans la définition de leur cahier des charges, puis dans leur recherche de locaux jusqu'à l'aboutissement d'un accord avec le propriétaire. Sur ce dernier point Eurasanté a en effet porté le risque avec le propriétaire dans un schéma d'intermédiation. Eurasanté porte ainsi le bail principal auprès du propriétaire et sous-loue les espaces à ses start-ups dans un contexte de préfiguration du Hub avant qu'elles ne puissent s'y installer.

### **Le Parc d'activité Eurasanté, en croissance constante depuis sa création**

Implanté au cœur du plus grand campus hospitalo-universitaire d'Europe, le Parc Eurasanté, site d'excellence de la Métropole Européenne de Lille (MEL) regroupe aujourd'hui plus de 3 700 salariés, répartis au sein de 200 entreprises actives en santé-nutrition et en lien direct avec 8 hôpitaux, 50 laboratoires de recherches, 4 universités et 6 écoles paramédicales.

Il s'agit du plus grand campus hospitalo-universitaire d'Europe et d'un lieu totalement unique en son genre grâce à la diversité et la complémentarité des acteurs qui le composent.

Le Parc Eurasanté est en croissance constante et a enregistré un bilan record fin 2021, avec 33 transactions immobilières conclues sur l'année (réparties en 19 implantations et 14 extensions), un score jamais atteint dans l'histoire du développement du Parc.

La progression du nombre d'entreprises et de salariés est elle aussi en constante hausse: le Parc compte à ce jour 200 entreprises (contre 136 entreprises en 2014 et 160 en 2018) qui emploient actuellement 3700 salariés (contre 2 300 salariés en 2014 et 3150 en 2018).

**Les financeurs du projet :**



**MÉTROPOLE**  
EUROPÉENNE DE LILLE



**Les membres du groupement de conception-réalisation :**



**Les acteurs techniques associés à la réalisation du projet :**



Contact presse : Caroline SIMOES-AUBERGER, Directrice Stratégie et Communication, Eurasanté /  
[cauberger@eurasante.com](mailto:cauberger@eurasante.com) / 03 28 55 90 60